

GAT Investissement S.A.

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025



Rapport Général



Tunis, le 30 mars 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
GAT Investissement S.A
92, Avenue Hédi Chaker
Tunis 1002

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société GAT Investissement S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 58 500 927 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 2 936 669 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société GAT Investissement S.A au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Conseil Audit Formation CAF, Société d'expertise comptable
Immeuble The Screen, Lotissement les Pins, Zone Nord-Est, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis.
Téléphone: +216 (0)71 160 000 / 71 862 156 / 71 963 900, Fax: +216 (0) 71 861 789, www.pwc.com

Société à responsabilité limitée au capital de 18 000 DT
MF: 00244107/MA/000
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en

œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. À ce titre, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne, ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas relevé d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur. Néanmoins, nous signalons l'existence de participations croisées entre la GAT Assurances et la GAT Investissement qui doivent être solutionnées comme indiqué par l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation - CAF

Abir Matmti


Conseil Audit Formation
CAF
Membre de PwC Network
Immeuble The Screen, Cité des Pins
Les Berges du Lac II - 1053 Tunis - Tunisie
MF: 0024410 T / A / M / 000

Etats financiers

BILAN
GAT INVESTISSEMENT S.A.
AU 31 DECEMBRE 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	2 025	2 024
<u>Actifs non courants</u>	IV.1		
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		123 215	92 015
Moins : Amortissements		(79 873)	(71 530)
Total immobilisations incorporelles		43 342	20 485
Immobilisations corporelles		42 713 187	33 351 237
Moins : Amortissements		(255 249)	(190 415)
Total immobilisations corporelles		42 457 938	33 160 822
Immobilisations financières		7 128 082	7 128 082
Moins : provisions		(302 901)	(302 901)
Total immobilisations financières		6 825 181	6 825 181
Total des actifs immobilisés		49 326 461	40 006 488
Total des actifs non courants		49 326 461	40 006 488
<u>Actifs courants</u>	IV.2		
Autres actifs courants		3 946 908	2 802 419
Moins : provisions		(17 455)	(17 455)
Total des autres actifs courants		3 929 453	2 784 964
Titres de placements		7 314 298	4 498 089
Moins : provisions		(32 179)	(18 695)
Total des placements et autres actifs financiers		7 282 119	4 479 394
Liquidités et équivalents de liquidités		1 646 209	2 620 635
Moins : provisions		(4 308)	(4 308)
Total liquidités et équivalents de liquidités		1 641 901	2 616 327
Total des actifs courants		12 853 473	9 880 685
Total Actif		62 179 934	49 887 173

BILAN
GAT INVESTISSEMENT S.A.
AU 31 DECEMBRE 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	2 025	2 024
<u>Capitaux propres</u>			
Capital Social		50 000 000	40 000 000
Réserves légales		1 139 226	839 224
Autres réserves		30 000	-
Résultats reportés		4 395 032	3 417 154
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	IV.3	55 564 258	44 256 378
Résultat net de l'exercice		2 936 669	2 582 880
Total capitaux propres avant affectation		58 500 927	46 839 258
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Provision pour risques et charges		75 781	61 466
Total passifs non courant	IV.4	75 781	61 466
Passifs courants			
Autres passifs courants		3 603 226	2 986 449
Total des passifs courants	IV.5	3 603 226	2 986 449
Total des passifs		3 679 007	3 047 915
Total des Capitaux propres et du passif		62 179 934	49 887 173

ETAT DE RESULTAT
GAT INVESTISSEMENT S.A.
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

Etat de résultat	Notes	2 025	2 024
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	3 675 871	3 093 555
Autres produits d'exploitation	V.2	1 625 385	1 474 733
Total produits d'exploitation		5 301 256	4 568 288
Charges d'exploitation	V.3		
Charges de personnel		(603 645)	(529 163)
Autres charges d'exploitation		(951 641)	(840 609)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(100 975)	(24 601)
Total charges d'exploitation		(1 656 261)	(1 394 373)
Résultat d'exploitation avant impôt		3 644 995	3 173 915
Impôt sur les bénéfices		(708 326)	(591 035)
Résultat net de l'exercice		2 936 669	2 582 880

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
GAT INVESTISSEMENT S.A.
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025
(Exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	2 025	2 024
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>	IV		
Encaissements reçus des clients		3 663 031	3 095 856
Encaissements & Décaissements liés aux placements à CT		(2 816 209)	(2 866 840)
Encaissement de dividendes et autres revenus des placements		1 625 385	1 470 581
Autres sommes versées		(412 385)	(1 545 104)
Impôts et taxes payés		(1 688 173)	(2 158 408)
<u>Total flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>		<u>371 649</u>	<u>(2 003 915)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	IV		
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations		(10 071 075)	(10 084 145)
Encaissement provenant de la cession des immobilisations		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition de participations		-	-
Encaissements provenant de la cession de participations		-	-
<u>Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		<u>(10 071 075)</u>	<u>(10 084 145)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	IV		
Encaissement sur libération du capital		10 000 000	15 000 000
Décaissement de dividendes		(1 275 000)	(1 000 000)
<u>Total Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		<u>8 725 000</u>	<u>14 000 000</u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u>(974 426)</u>	<u>1 911 940</u>
Trésorerie au début de l'exercice		2 620 635	708 695
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	IV	<u>1 646 209</u>	<u>2 620 635</u>

***Notes aux états financiers
au 31 décembre 2025***

I. Présentation de la société

La société « GAT Investissement S.A » a été créée en 1995 avec un capital initial de 2.000.000 dinars tunisiens. Ce capital a connu plusieurs augmentations successives.

Au 31 décembre 2025, le capital s'élève à 50.000.000 DT divisé en 500.000 actions de 100 DT chacune.

Jusqu'à 2019, elle était régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

La société GAT Investissement avait pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toute prise de participations et opérations connexes compatibles avec son activité y compris la gestion du portefeuille de placement des sociétés du groupe.

À la suite de l'obtention de l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 13 février 2020 pour le changement de l'objet social, l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 mars 2020, a modifié l'objet social de la société GAT Investissement S.A.

La société a désormais pour objet la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et en particulier la Gestion des Fonds Communs de Placement à Risque créés conformément à l'article 22 bis du code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Son activité est désormais régie par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et les textes subséquents ainsi que la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et les textes subséquents.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers relatifs à l'exercice de douze mois clos au 31 décembre 2025, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

a. Présentation du système comptable

La comptabilité de la société GAT Investissement S.A est tenue sur SAGE 1000 en réseau au siège social de la société.

b. Notes sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables de base.

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

c. Unité monétaire

La comptabilité de la société GAT Investissement S.A est tenue en dinar tunisien.

d. Principes comptables

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

- *Immobilisations financières :*

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

- *Placements et autres actifs financiers :*

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

III. Présentation des états financiers

Le bilan arrêté au 31 décembre 2025 totalise en net 62 179 934 dinars contre 49 887 173 dinars en 2024. L'exercice 2025 a dégagé un bénéfice net d'impôt de 2 936 669 dinars contre 2 582 880 dinars en 2024.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Présentation des postes d'actifs :

IV.1. Actifs non courants

Les actifs non courants totalisent au 31 décembre 2025 une valeur nette de 49 326 461 DT contre 40 006 488 DT au 31 décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	2 025			2 024		
	Valeur brute	Amt et prov.	Valeur nette	Valeur brute	Amt et prov.	Valeur nette
Immo. incorporelles	123 215	79 873	43 342	92 015	71 530	20 485
Immo. corporelles	42 713 187	255 249	42 457 938	33 351 237	190 415	33 160 822
Immo. financières	7 128 082	302 901	6 825 181	7 128 082	302 901	6 825 181
Total	49 964 484	638 023	49 326 461	40 571 334	564 846	40 006 488

IV.1-a Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2025 une valeur brute de 123 215 DT et une valeur nette de 43 342 DT.

Désignation	Valeur brute	Cumul Amort	Valeur nette
Logiciel Gestion de placement	123 215	79 873	43 342
Total Immobilisations incorporelles	123 215	79 873	43 342

IV.1-b Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2025 une valeur nette de 42 457 938 DT détaillée comme suit :

Désignation	Valeur brute	Cumul Amort	Valeur nette
Terrain	18 423 777	-	18 423 777
Construction en cours	23 852 599	-	23 852 599
Matériel de transport	251 856	206 389	45 467
Équipement de Bureau	88 228	17 188	71 040
Agencement et aménagement	46 951	5 770	41 181
Matériel informatique	34 412	17 800	16 612
Petit matériel d'exploitation	15 364	8 102	7 262
Total Immobilisations corporelles	42 713 187	255 249	42 457 938

IV.1-c Immobilisations financières

Le portefeuille participations de la société GAT Investissement totalise au 31 décembre 2025 un montant brut de 7 128 082 DT et se détaille comme suit :

Désignation	2 025			2 024		
	Brut	Amt et prov.	Net	Brut	Amt et prov.	Net
GAT Immobilier	2 553 185	-	2 553 185	2 553 185	-	2 553 185
GAT Assurances	3 365 180	-	3 365 180	3 365 180	-	3 365 180
GAT VIE	2 200	-	2 200	2 200	-	2 200
CDS	120 000	120 000	-	120 000	120 000	-
SODINO	100 000	52 256	47 744	100 000	52 256	47 744
SMALT INVESTISSEMENT	86 000	86 000	-	86 000	86 000	-
STPA	44 645	44 645	-	44 645	44 645	-
GAT Promotion Immobilière	10 000	-	10 000	10 000	-	10 000
FCP GAT Performance	521 175	-	521 175	521 175	-	521 175
FCP GAT Obligataire	325 647	-	325 647	325 647	-	325 647
TUNINVEST SA	50	-	50	50	-	50
Total	7 128 082	302 901	6 825 181	7 128 082	302 901	6 825 181

IV.2 Actifs courants

Les actifs courants totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 12 853 473 DT contre 9 880 685 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Autres actifs courants	3 929 453	2 784 964
Placements et autres actifs financiers	7 282 119	4 479 394
Liquidités et équivalents de liquidités	1 641 901	2 616 327
Total	12 853 473	9 880 685

IV.2-a Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 3 929 453 DT contre 2 784 964 DT à fin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Etat et collectivités publiques	3 426 079	2 556 691
Débiteurs divers	520 829	245 728
Provision pour dépréciation des actifs d'impôts	(17 455)	(17 455)
Total	3 929 453	2 784 964

- **Etat et collectivités publiques**

La rubrique « Etat et collectivités publiques » totalise à fin 2025 un montant de 3 426 079 DT contre 2 556 691 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Acomptes provisionnels (apurement)	17 598	17 598
Report impôt sur les sociétés et RAS subies	317 766	370 753
Crédit de TVA	3 090 715	2 168 340
Total	3 426 079	2 556 691

- **Débiteurs divers**

La rubrique « Débiteurs divers » totalise au 31 décembre 2025 un montant de 520 829 DT contre un solde 245 728 au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Fournisseurs, avances et acomptes	414 670	155 340
Clients	65 053	62 476
GAT FCPR	15	15
Produits à recevoir	40 469	27 629
Charges constatées d'avance	622	268
Total	520 829	245 728

IV.2-b Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2025 un montant net de 7 282 119 DT contre 4 479 394 DT au 31 décembre 2024. La défalcation de l'actif financier se détaille comme suit :

Désignation	2 025			2 024		
	Valeur brute	Prov.	Valeur nette	Valeur brute	Prov.	Valeur nette
Actions et titres cotés	342 554	32 179	310 375	342 549	18 695	323 854
Titres SICAV	164 436	-	164 436	150 740	-	150 740
Compte à terme et pensions livrées	6 799 594	-	6 799 594	4 000 000	-	4 000 000
Intérêts courus non échus	7 714	-	7 714	4 800	-	4 800
Total	7 314 298	32 179	7 282 119	4 498 089	18 695	4 479 394

IV.2-c Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente au 31 décembre 2025 un total de 1 641 901 dinars contre 2 616 327 dinars au 31 décembre 2024.

Désignation	2 025	2 024
ATTIJARI BANK	1 293 239	2 107 024
QNB BANK	340 585	407 503
BIAT MED V	3 746	100 280
CAISSE	1 006	1 503
Compte courant CGF	5 110	5 110
MENA CAPITAL PARTNERS	(9 466)	(9 466)
Attijari Intermédiation	11 508	8 371
FPG	34	143
MAC	461	75
BNA KHEIREDDINE PACHA	(14)	92
Provision	(4 308)	(4 308)
Total	1 641 901	2 616 327

2. Capitaux propres et Passifs :

IV.3 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 58 500 927 DT contre de 46 839 258 DT au 31 décembre 2024. Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	2 024	Augmentation	Diminution	Distribution dividendes	2 025
Capital social	40 000 000	10 000 000	-	-	50 000 000
Réserves légales (*)	839 224	300 002	-	-	1 139 226
Fonds social (*)	-	30 000	-	-	30 000
Résultats reportés (*)	3 417 154	977 878	-	-	4 395 032
Dividendes (*)	-	1 275 000	-	(1 275 000)	-
Résultat de l'exercice 2024 (*)	2 582 880	-	(2 582 880)	-	-
Résultat de l'exercice 2025	-	2 936 669	-	-	2 936 669
Total	46 839 258	15 519 549	(2 582 880)	(1 275 000)	58 500 927

(*) Affectation selon le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 30 avril 2025 et ayant approuvé et affecté le résultat de l'exercice 2024.

IV.4 Passifs non courants

Les passifs non courants de la société totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 75 781 DT contre 61 466 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Provision pour congés payés	57 496	43 181
Provision pour indemnité de départ à la retraite	18 285	18 285
Total	75 781	61 466

IV.5 Passifs courants

Les passifs courants de la société totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 3 603 226 DT contre 2 986 449 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Actionnaires dividendes à payer	835	835
Etat Collectivités Publiques	27 235	42 854
Créditeurs divers	3 290 858	2 691 249
Comptes de régularisations	284 298	251 511
Total	3 603 226	2 986 449

IV.5.1 Etat et collectivités publiques

La rubrique « Etat et collectivités publiques » totalise au 31 décembre 2025 un montant de 27 235 DT et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Retenues à la source	10 574	31 132
Autres taxes à payer	16 661	11 722
Total	27 235	42 854

IV.5.2 Créiteurs divers

La rubrique « Créiteurs divers » totalise au 31 décembre 2025 un montant de 3 290 858 DT et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Compte d'attente	1 736	1 736
Personnel	1 250	650
Retraite complémentaire	452	93
Créiteurs divers	3 287 420	2 688 770
Total	3 290 858	2 691 249

IV.5.3 Comptes de régularisation

La rubrique « Comptes de régularisation » totalise au 31 décembre 2025 un montant de 284 298 DT et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Charges à payer	280 271	247 484
Produits constatés d'avance	4 027	4 027
Total	284 298	251 511

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2025 un montant de 3 675 871 dinars contre 3 093 555 dinars au 31 décembre 2024 soit une augmentation de 582 316 dinars.

Désignation	2 025	2 024
Prestations de services	1 650 000	1 500 000
Prestations de services "Gestion des fonds"	2 025 871	1 593 555
Total	3 675 871	3 093 555

V.2 Autres produits

Cette rubrique comprend les gains réalisés sur les actifs financiers et totalise au 31 décembre 2025 un montant de 1 625 385 dinars contre 1 474 733 dinars au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Revenus des participations	61 917	53 067
Revenus des placements courants	233 391	327 929
Dividendes	588 641	589 618
Autres revenus	741 436	504 119
Total	1 625 385	1 474 733

V.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totalisent durant l'exercice 2025 un montant de 1 656 261 DT contre 1 394 373 DT durant l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 025	2 024
Charges de personnel	603 645	529 163
Autres charges d'exploitation	951 641	840 609
Dotations aux amortissements et aux provisions	100 975	24 601
Total	1 656 261	1 394 373

VI. Notes relatives à l'Etat de Flux de Trésorerie

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

- Au 31 décembre 2025, les flux de trésorerie affectés à l'exploitation se sont élevés à 371 649 DT contre des flux de trésorerie affectés à l'exploitation qui se sont élevés à 2 003 915 DT au 31 décembre 2024.
- Au 31 décembre 2025, les flux de trésorerie affectés à l'investissement se sont élevés à 10 071 075 DT contre des flux de trésorerie affectés à l'investissement s'élevant à 10 084 145 DT au 31 décembre 2024.
- Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés à 8 725 000 au 31 décembre 2025 contre 14 000 000 DT au 31 décembre 2024.

Ainsi la trésorerie au 31 décembre 2025 s'élève à 1 646 209 DT contre 2 620 635 DT au 31 décembre 2024.

VII. Note sur les parties liées

1. Identification des parties liées

Les parties liées objet de cette note sont les suivantes :

- GAT Assurances ;
- GAT Vie ;
- GAT Promotion Immobilière ;
- GAT Immobilier.

2. Transactions avec les parties liées

- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de portefeuille GAT Assurances pour un total de 1 570 800 dinars TTC ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de portefeuille GAT Vie pour un total de 392 700 dinars TTC ;
- GAT Investissement a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant brut de 1 274 317 dinars ;
- GAT Investissement a servi des dividendes à GAT Vie pour un montant brut de 561 dinars ;
- GAT Investissement a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 521 603 dinars ;
- GAT Investissement a reçu des dividendes de la part de GAT Vie pour un montant brut de 660 dinars ;
- GAT Assurances a servi à GAT Investissement des Jetons de présence pour un montant brut de 24 667 dinars ;

- GAT Immobilier a servi à GAT Investissement des jetons de présence pour un montant brut de 6 250 dinars ;
- GAT Promotion Immobilière a servi à GAT Investissement des jetons de présence pour un montant brut de 5 000 dinars ;
- GAT Vie a servi à GAT Investissement des Jetons de présence pour un montant brut de 11 000 dinars ;
- GAT Investissement a souscrit un contrat de fidélisation VISTA Motivation au profit de son personnel chez sa filiale GAT Vie. La prime d'assurance au titre de 2025 s'élève à 4 103 dinars ;
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT Vie. La prime d'assurance relative à l'exercice 2025 s'élève à 8 587 dinars ;
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2025 s'élève à 3 466 dinars ;
- GAT Investissement a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer en 2025 s'élève à 65 348 dinars ;
- La quote-part de la société de GAT Investissement dans les charges communes de GAT Assurances s'élève à 65 826 dinars ;
- GAT Assurances a facturé à GAT investissement les charges communes de personnel, le montant s'élève à 242 430 dinars HT au titre de l'exercice 2025 ;
- Le compte courant de GAT Assurances chez GAT Investissement représente un solde créditeur de 413 396 dinars au 31 décembre 2025 ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCPR GAT Private Equity 1 pour un total de 1 059 104 dinars TTC. GAT Investissement S.A perçoit une rémunération HT de 2,5% l'année calculée sur la base des montants des parts souscrites et libérées ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCP GAT Vie Performance pour un total de 303 760 dinars TTC. En rémunération des services de gestion du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de 1,75% HT de l'actif net, décomptée jour par jour et réglée mensuellement à terme échu nette de toute retenue fiscale ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCP GAT Vie Modéré pour un total de 19 128 dinars TTC. En rémunération des services de gestion du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de 1,25% HT de l'actif net, décomptée jour par jour et réglée mensuellement à terme échu nette de toute retenue fiscale ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCP GAT Vie Croissance pour un total de 42 508 dinars TTC. En contrepartie de ses prestations, GAT Investissement S.A perçoit une rémunération HT de 1,55% de l'actif net, décomptée jour par jour et réglée mensuellement à terme échu nette de toute retenue fiscale ;
- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCP GAT Obligataire pour un total de 139 941 dinars TTC. En rémunération des services de gestion du FCP, le gestionnaire perçoit une commission de 0,6% HT de l'actif net,

décomptée jour par jour et réglée mensuellement à terme échu nette de toute retenue fiscale ;

- GAT Investissement a facturé durant l'exercice 2025 des frais de gestion de fonds FCPR Growth Venture Capital pour un total de 614 313 dinars TTC. GAT Investissement S.A perçoit une rémunération HT de 2,5% l'année calculée sur la base des montants des parts souscrites et libérées.

VIII. Note extra-financière relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

La présente note extra-financière est fournie à titre d'information descriptive, conformément aux bonnes pratiques de transparence promues par le Conseil du Marché Financier. Elle ne constitue pas une information financière au sens des normes comptables et n'a pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

VIII.1. Gouvernance

VIII.1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

GAT Investissement a initié une démarche structurée d'intégration des enjeux ESG. La stratégie ISR (Investissement Social Responsable) est portée par la Direction Générale. Les responsabilités en matière des enjeux ESG sont encouragées à tous les niveaux de la Société.

L'examen des sujets ESG s'effectue de manière intégrée au processus d'investissement.

Depuis qu'elle a intégré l'ESG dans son processus d'investissement, GAT Investissement est engagée dans une dynamique de progression : la Société est en cours de rédaction de son premier rapport ESG. Cette trajectoire témoigne d'une prise de conscience croissante de l'importance des enjeux ESG dans la gestion des actifs et dans la création de valeur à long terme.

GAT Investissement est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2024, label international de référence en matière d'investissement responsable, sponsorisé par les Nations Unies. Cet engagement traduit la conviction de la Société que l'intégration des facteurs ESG contribue à une meilleure gestion des risques et à la création de valeur sur le long terme.

Sur le plan réglementaire, GAT Investissement est également soumise aux obligations en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LAB/FT), dont le respect constitue un engagement complémentaire à sa démarche de gouvernance responsable.

VIII.1.2. Comités concernés

La gouvernance des enjeux ESG au sein de GAT Investissement est assurée par le Conseil d'Administration, qui supervise l'intégration des critères ESG dans la stratégie et les choix d'investissement.

Les équipes de gestion, participent à l'analyse, à la sélection et au suivi des investissements en intégrant les critères ESG dans leurs travaux.

La Direction Générale est chargée de veiller à son intégration dans les décisions d'investissement, notamment au sein des comités d'investissement et de placement.

VIII.1.3. Départements et équipes impliqués

Le top management assure la supervision de l'intégration des critères ESG dans la stratégie et les processus d'investissement au sein de GAT Investissement.

Les équipes de gestion, notamment en charge des FCP et FCPR, sont mobilisées pour intégrer les critères ESG dans l'analyse, la sélection et le suivi des participations.

Un manager a été désigné en interne pour coordonner les travaux avec le prestataire externe et piloter le déploiement opérationnel des outils ESG.

VIII.1.4. Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre de sa démarche d'intégration des critères ESG, GAT Investissement a organisé deux sessions de formation dédiées à l'ensemble de ses collaborateurs et dirigeants, soit un total de huit personnes.

La première formation, en 2025, a porté sur les fondamentaux de l'ESG. Elle avait pour objectif de familiariser les participants avec les concepts clés de l'investissement responsable, de les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et d'en appréhender l'importance et l'impact dans le contexte de la gestion d'actifs.

La seconde formation, en 2026, davantage opérationnelle, a traduit l'engagement concret de GAT Investissement envers cette démarche en abordant l'intégration des critères ESG dans l'analyse financière et le processus d'investissement. Elle a couvert notamment : la méthodologie d'intégration des facteurs ESG dans la sélection et l'analyse des investissements, l'importance de la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement de la Société, ainsi que la préparation à la rédaction du premier rapport ESG de GAT Investissement, incluant la connaissance des critères d'un rapport extra-financier fiable.

GAT Investissement sera accompagnée jusqu'à la finalisation et la publication de son premier rapport ESG.

VIII.1.5. Projet d'accompagnement ESG

Dans le cadre de la structuration de sa démarche ESG, GAT Investissement a engagé en 2025 un cabinet externe spécialisé afin d'accompagner l'intégration des critères ESG dans son processus d'investissement et son reporting.

La mission a couvert l'ensemble des activités de gestion et repose sur un référentiel aligné notamment avec les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Elle a débuté par un diagnostic incluant un état des lieux du processus actuel d'investissement et une analyse du portefeuille, suivie d'une cartographie des risques et opportunités ESG par secteur et par type de fonds.

Les travaux ont également porté sur la revue de la politique d'investissement responsable et la mise à jour des procédures internes intégrant les critères ESG.

Une phase de test a été réalisée sur des portefeuilles pilotes, avant validation des critères ESG retenus.

Le dispositif inclut par ailleurs la mise en place d'un reporting ESG conforme aux exigences PRI ainsi que la formation des équipes.

À ce stade, la société se situe dans une phase intermédiaire de maturité ESG, avec un cadre structuré en cours de déploiement opérationnel.

Les prochaines étapes portent sur la généralisation des outils ESG à l'ensemble des investissements et la production du premier rapport extra-financier.

VIII.2. Stratégie ESG

VIII.2.1. Business Model et orientations stratégiques ESG

GAT Investissement gère des Fonds Communs de Placement (FCP) et des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR). À ce titre, GAT Investissement intervient en tant qu'investisseur responsable, mobilisant des capitaux au profit d'entreprises tunisiennes à fort potentiel de croissance, opérant dans des secteurs stratégiques principalement dans l'industrie, les TIC, l'agriculture et l'agroalimentaire, la santé, les énergies renouvelables, l'éducation...

Les enjeux ESG de GAT Investissement se déclinent à deux niveaux distincts et complémentaires. Au niveau de la Société de gestion, les enjeux portent principalement sur la qualité et la rigueur de l'intégration des critères ESG dans le processus de sélection des investissements, ainsi que sur la gouvernance interne et l'éthique envers ses parties prenantes. Au niveau des sociétés en portefeuille, la Société exerce une influence positive en tant qu'investisseur, en encourageant ses participations à adopter des pratiques responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

VIII.2.2. Reporting de durabilité

GAT Investissement est actuellement engagée dans la préparation de son premier rapport ESG, pour l'exercice 2025 et dont la publication est prévue au cours de l'année 2026. Ce premier rapport constituera un jalon fondateur dans la trajectoire de durabilité de GAT Investissement. Toutefois, GAT Investissement publie son rapport annuel ESG dans le cadre de son adhésion au réseau PRI.

La direction générale est responsable de la validation du rapport.

VIII.2.3. Impact potentiel des critères ESG sur la situation financière

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont susceptibles d'influencer, de manière indirecte, l'activité de GAT Investissement, principalement à travers les décisions d'investissement et la gestion des risques associés aux portefeuilles gérés.

À la date de clôture de l'exercice, ces enjeux n'ont pas donné lieu à des ajustements chiffrés spécifiques dans les états financiers. Néanmoins, ils sont pris en compte dans l'analyse prospective des risques, notamment en ce qui concerne la valorisation des actifs financiers, l'évolution des produits et l'appréciation des besoins de provisionnement à moyen et long terme.

Sur le plan environnemental, les risques liés à la transition énergétique et à la réglementation peuvent impacter la valorisation des participations détenues (ex. sociétés industrielles).

Les facteurs sociaux, tels que les conditions de travail peuvent affecter la performance du personnel.

En matière de gouvernance, le respect des bonnes pratiques, tant au niveau de la société de gestion que des participations, constitue un facteur clé de maîtrise des risques juridiques et réputationnels.

Ces enjeux sont susceptibles d'affecter principalement les actifs financiers (valorisation des portefeuilles), les produits ainsi que les provisions.

VIII.3. Gestion des risques

VIII.3.1. Démarche d'identification et d'évaluation

GAT investissement a mis en place une démarche structurée pour identifier et évaluer les principaux risques et opportunités ESG de son portefeuille. Cette analyse repose sur une approche qualitative prenant en compte ses activités, ses parties prenantes ainsi que son environnement réglementaire. Elle intègre notamment les enjeux propres au secteur de la

gestion d'actifs, les risques de conformité, ainsi que les aspects liés aux ressources humaines, à la gouvernance et aux impacts indirects des décisions d'investissement.

Pour les risques environnementaux, l'analyse du portefeuille a montré leur faible maturité (sauf pour les entreprises dont le modèle d'affaire se base sur la « Green economy »), associée à des difficultés de vérification de la conformité environnementale au regard des exigences légales en vigueur, accentuée par un manque de ressources humaines disposant des compétences adéquates, ce qui a rendu laborieux la réalisation de due diligence environnementale systématiquement avant chaque décision d'investissement.

Ainsi, à ce stade, l'approche est encore en cours de structuration : les principaux enjeux ont été identifiés et classés de manière qualitative. Les prochaines étapes visent à approfondir l'analyse de matérialité, renforcer les dispositifs de due diligence ESG et mettre en place, à terme, des indicateurs de pilotage plus précis.

VIII.3.2. Principaux risques et opportunités ESG identifiés

À ce stade, les principaux risques et opportunités ESG identifiés pour notre Société, en interne, peuvent être présentés comme suit :

Catégorie	Description qualitative du risque	Niveau de matérialité estimé	Horizon temporel	Opportunités associées
Environnement	Risque de prise en compte insuffisante des enjeux climatiques et environnementaux dans les processus d'investissement, pouvant affecter la qualité de l'analyse, la réputation de la Société et l'attractivité de ses offres.	Modéré à élevé	Moyen / long terme	Développement d'approches d'investissement responsables, meilleure intégration des critères ESG dans l'analyse des portefeuilles, renforcement du positionnement commercial.
Social	Risques liés au capital humain, notamment l'attraction et la fidélisation des talents, la qualité de vie au travail et la diffusion d'une culture de conformité et d'éthique.	Élevé	Court / moyen terme	Renforcement de l'expertise interne, amélioration de l'engagement des collaborateurs, développement d'une culture d'entreprise durable et responsable.
Gouvernance	Risques de gouvernance, de conformité et de contrôle interne, en particulier en matière de transparence, de prévention des conflits d'intérêts, de lutte contre le blanchiment, de protection des investisseurs et d'intégration des exigences ESG dans les dispositifs de décision.	Élevé	Court / moyen terme	Renforcement de la confiance des investisseurs, amélioration de la qualité de la gouvernance, meilleure maîtrise des risques réglementaires et réputationnels.
Social / Réputation	Risque réputationnel en cas d'écart entre les engagements affichés et les pratiques effectives de la Société ou des portefeuilles gérés.	Élevé	Court / moyen terme	Renforcement de la crédibilité de la démarche ESG, amélioration du dialogue avec les investisseurs et les autres parties prenantes.

En termes d'opportunité, celle associée au développement d'approches de l'investissement responsable en cohérence avec la PRI permet une meilleure intégration des critères ESG dans l'analyse des portefeuilles, tout en renforçant le positionnement commercial.

Dans la limite de notre pouvoir d'influence, cette démarche permet également de déployer des plans d'action visant à accompagner les participations vers la conformité réglementaire, à

encourager l'innovation technologique et à améliorer progressivement leur niveau de maturité ESG.

Dans le portefeuille :

Les risques ESG par secteur ont été identifiés comme suit :

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
Banques / Assurances	Financer et/ou assurer d'activités polluantes	Financement ou couverture d'entreprises ayant des pratiques sociales douteuses (non-respect des droits humains, travail des enfants, mauvaises conditions de travail)	Exclusion financière : Discrimination dans l'accès aux services financiers (situation économique)
	Financement d'activités à forte empreinte carbone	Discrimination dans l'accès aux services financiers (genre, origine)	Ethique de financement (ventes forcées, absence de consentement éclairé des clients, etc.)
	Risque de réputation en cas de soutien à des projets controversés (déforestation, industries minières polluantes, etc.).	Risque de surendettement	Blanchiment d'argent, transparence des investissements, éthique de gouvernance
	Financement de petites activités non durables ou en se concentrant sur des lignes d'investissement à court terme	Manque de transparence dans les produits financiers vendus (par exemple, assurances avec clauses abusives).	Manque de transparence dans la gouvernance interne (rémunérations excessives, conflits d'intérêts)
		Traitement des salariés internes : diversité, égalité salariale, bien-être au travail	Faiblesse des contrôles internes en matière de conformité (lutte contre le blanchiment d'argent, financement du terrorisme, détournement des fonds)
		Protection des données	Défaut de prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement.
			Absence d'indépendance des conseils d'administration /

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
			mauvaise gestion des risques liés à l'ESG
			Corruption et fraude au sein des institutions financières.
			Greenwashing : communication exagérée ou trompeuse sur des engagements ESG
Industrie	Pollution de l'air, de l'eau et des sols : émissions industrielles, déversements accidentels.	Risques liés à la qualité et sécurité des biens manufacturés	Non-conformité réglementaire
	Gestion des déchets	Conditions de travail difficiles : exposition des employés à des produits toxiques, accidents du travail, maladies professionnelles.	Corruption
	Surconsommation d'énergie	Non-respect des droits humains : travail forcé, travail des enfants dans certaines sous-traitances.	Faible reporting ESG
	Consommation intensive des ressources naturelles : eau, énergie, matières premières non renouvelables.	Manque de dialogue social : syndicats absents ou inefficaces, conflits sociaux. / Employabilité	Défaut de transparence dans les pratiques de production et d'approvisionnement.
	Production élevée de déchets : déchets solides, dangereux et chimiques.	Impact négatif sur les communautés locales : expropriations, nuisances environnementales et sanitaires.	Conflits d'intérêts au niveau des conseils d'administration.
	Risques liés au changement climatique : vulnérabilité aux événements extrêmes (inondations, chaleur) affectant les chaînes de production.		Manque d'intégration des critères ESG dans la stratégie industrielle et la gestion des risques.
	Non-conformité aux normes environnementales locales et internationales.		

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
	Impact sur la biodiversité : perturbation des écosystèmes lors de l'implantation des usines.		
Agroalimentaire	Déforestation, utilisation intensive d'eau	Santé et sécurité des consommateurs : risques liés aux produits alimentaires contaminés, additifs, normes sanitaires non respectées.	Manque de transparence : dans la chaîne d'approvisionnement, sur la provenance et les pratiques agricoles.
	Pollution de l'eau, des sols et de l'air : usage intensif de pesticides, engrais chimiques, rejets d'eaux usées non traitées.	Respect des droits humains	Non-conformité réglementaire : étiquetage trompeur, fraudes
	Émissions de gaz à effet de serre (GES) : élevage intensif, procédés industriels, transports alimentaires.	Conditions de travail précaires : travailleurs saisonniers, sous-traitants mal protégés, exploitation dans certaines chaînes agricoles.	Pratiques commerciales trompeuses
	Risques climatiques : vulnérabilité aux aléas (sécheresse, inondations) affectant les rendements agricoles.	Accès inégalitaire à une alimentation saine : produits transformés vs. Produits frais de qualité.	Greenwashing : revendications environnementales non vérifiables (« produits bio », « durables » sans preuve).
	Biodiversité menacée : monocultures, perte d'espèces locales...	Impact négatif sur les communautés locales : accaparement de terres (« land grabbing »), dégradation de la qualité de vie.	Corruption : pratiques illicites dans l'attribution de licences d'exploitation, certifications alimentaires.
	Gaspillage alimentaire : pertes en production, transformation, distribution.		Faible contrôle sur la chaîne de valeur : fournisseurs ne respectant pas les normes sociales et environnementales.
Études et conseils	Empreinte carbone des activités : déplacements fréquents des consultants (avions, voitures) générant des émissions de CO ₂ .	Formation insuffisante aux enjeux RSE/ESG : pouvant générer des conseils non alignés avec les meilleures pratiques durables.	Indépendance et conflits d'intérêts : biais potentiels dans les recommandations faites sous pression de certains clients.

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
	Consommation d'énergie : bureaux énergivores, data centers internes ou services numériques.	Conditions de travail exigeantes : surcharge de travail, risques psychosociaux (stress, burn-out des consultants).	Ethique professionnelle : obligation de conseil loyal, de transparence sur les méthodologies et résultats d'études.
	Gestion des déchets : faible tri, gaspillage de ressources (papier, matériel informatique).	Inclusion et diversité et égalité des chances : faible représentation des femmes et des minorités dans les postes de responsabilité.	Transparence sur les impacts : mauvaise communication ou sous-estimation des risques ESG dans les recommandations livrées aux clients.
	Impact indirect : en fonction des projets/conseils donnés (par exemple, accompagner des projets nuisibles à l'environnement sans critères ESG intégrés).	Impact indirect sur les communautés : en fonction de la nature des missions (ex : conseil pour des projets controversés, privatisation de ressources publiques, etc.)	Conformité réglementaire : veille insuffisante sur les évolutions légales (environnementales, sociales) pouvant impacter leurs missions ou conseils.
	Responsabilité numérique : hébergement cloud ou serveurs polluants non compensés (émissions invisibles).	Protection des données personnelles : obligations liées au RGPD (risques de fuites ou mauvaise gestion de données).	
Transport et logistique	Émissions de CO ₂ et gaz à effet de serre : Transport routier, maritime et aérien fortement contributeurs au changement climatique.	Conditions de travail : Travail pénible, horaires longs, risques d'accidents du travail (chauffeurs, dockers, manutentionnaires).	Non-conformité réglementaire : Transport de marchandises sans respect des normes internationales (douane, sécurité, environnement).
	Pollution de l'air et de l'eau : Émissions de particules fines, fuites d'hydrocarbures, rejets en mer pour le transport maritime.	Sécurité sanitaire : Non-conformité aux normes de transport de matières dangereuses ou périssables.	Corruption : Risques accrus dans la gestion logistique internationale (douanes, marchés publics, licences d'import/export).
	Consommation d'énergie fossile : Forte dépendance au pétrole et ses dérivés.	Respect des droits humains dans la chaîne logistique : Risques liés au travail forcé, exploitation dans certaines sous-traitances.	Traçabilité insuffisante : Manque de transparence sur l'origine, la sécurité et l'impact des marchandises transportées.

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
	Pollution sonore : Nuisances liées aux transports terrestres, aériens ou portuaires.	Accès équitable aux services : Transport non inclusif, inégalités d'accès selon les zones rurales ou défavorisées.	Gestion des contrats de sous-traitance : Risques liés au non-respect des critères ESG par les partenaires logistiques.
	Dégradation de la biodiversité : Construction d'infrastructures logistiques (ports, entrepôts) sur des milieux naturels sensibles.		
	Gestion des déchets : Mauvaise gestion des emballages, résidus d'entretien des véhicules, etc.		
Informatique	Consommation énergétique des data centers	Protection des données personnelles : risques de violation de la vie privée, fuites ou piratages de données sensibles.	Cybercriminalité et piratage : non-maîtrise des risques de cybersécurité.
	Empreinte carbone importante liée à la fabrication et au cycle de vie des équipements électroniques	Non-inclusivité dans les recrutements : faible représentation des femmes, minorités ethniques dans les équipes IT	Manque de transparence sur les pratiques de collecte, traitement et utilisation des données.
	Gestion des déchets électroniques (e-waste) : obsolescence rapide du matériel, mauvaise gestion des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)	Stress et surcharge de travail dans le secteur (burn-out des développeurs, turnover élevé)	Greenwashing numérique : fausse communication sur l'empreinte écologique réelle des services proposés (« cloud vert » mal démontré par exemple).
	Utilisation de ressources rares (métaux, minerais) pour la fabrication de composants (extraction non durable, impact environnemental)	Impact des algorithmes : biais algorithmiques pouvant générer des discriminations sociales.	Conflits d'intérêt dans la gouvernance des plateformes digitales (ex : prioriser le profit publicitaire au détriment des utilisateurs)
	Impact indirect via les solutions IT soutenant des		Défaillance dans la protection des droits de propriété

Secteur investi	Risques Environnementaux	Risques Sociaux	Risques de Gouvernance
	industries polluantes sans contrôle environnemental		intellectuelle (brevets, copyright)
Autres	Variable selon l'activité (ex : énergie, construction...)	Conditions de travail, impact sur les communautés locales	Conformité légale, pratiques anti-concurrentielles

VIII.4. Indicateurs & cibles

Les principaux enjeux ESG identifiés pour GAT Investissement s'inscrivent dans le cadre des spécificités du secteur de la gestion d'actifs, où les impacts sont majoritairement via les investissements réalisés et concernent notamment la gouvernance ESG, l'intégration ESG dans l'investissement, les relations clients ainsi que les enjeux transversaux liés au climat et aux droits humains.

- Gouvernance ESG : structure interne, supervision et politique

La stratégie ISR de GAT Investissement est placée sous la responsabilité directe du Directeur Général, qui assure la supervision et veille à l'intégration des exigences ESG dans les décisions d'investissement. La mise en œuvre opérationnelle est assurée par un prestataire externe.

La politique d'investissement responsable de GAT Investissement couvre environ 60% de ses actifs sous gestion. Elle intègre des orientations sur l'approche globale de l'investissement responsable, sur le changement climatique, sur les droits humains, ainsi que sur la gouvernance d'entreprise et la lutte contre la corruption.

- Intégration ESG dans le processus d'investissement

GAT Investissement est en cours de déploiement d'une méthodologie d'évaluation ESG, reposant sur un questionnaire structuré et un système de scoring sur 50 points, répartis entre les piliers Environnemental, Social et Gouvernance. Les entreprises atteignant un score d'au moins 25 points sur 50 sont classées comme conformes ESG.

Cette méthodologie repose sur deux approches complémentaires : le Best-in-Class (sélection des meilleures pratiques dans chaque secteur) et le Best-in-Progress (accompagnement des entreprises dans leur trajectoire de progression), permettant d'intégrer les critères ESG sans exclure les participations historiques.

Sur le plan de la double matérialité, GAT Investissement a identifié les impacts durables liés à ses activités d'investissement en s'appuyant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies comme cadre de référence. Toutefois, aucune action concrète n'a encore été formellement engagée sur des résultats de durabilité spécifiques.

- Stewardship : politique de vote, engagement et résultats

GAT Investissement exerce ses activités de stewardship sur l'ensemble de ses classes d'actifs. Sur les actions cotées, la Société dispose d'un droit de vote discrétionnaire sur 20 à 30% de ses participations. L'équipe d'investissement participe aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des sociétés investies.

La société privilégie principalement l'engagement avec les sociétés investies à travers les pactes d'actionnaires, les plans d'action ESG et le suivi post-investissement, même si cet axe reste en cours de renforcement.

Il convient de noter que la maturité du dispositif de stewardship de GAT Investissement reste en cours de développement. Ces aspects constituent des axes de progression identifiés pour les prochaines années.

- Relations clients : préférences durables et reporting

GAT Investissement partage avec les parties prenantes ses orientations en matière d'investissement responsable. Sa politique d'investissement responsable, bien que non encore rendue publique.

Les éléments relatifs aux engagements ESG, climatiques ou en matière de droits humains ne sont pas encore inclus dans le reporting régulier aux clients. Ce point constitue un axe d'amélioration prioritaire dans la perspective de la publication du premier rapport ESG de la Société.

- Enjeux transversaux : climat et droits humains

Sur le volet climatique, GAT Investissement intègre les risques climatiques dans sa stratégie d'investissement. La Société évalue les risques de transition (évolutions réglementaires, tarification carbone) et les risques physiques (événements climatiques extrêmes), et intègre les émissions de carbone comme indicateur de suivi.

À ce stade, aucune analyse de scénarios climatiques n'a été réalisée et les émissions de scope 1, 2 et 3 de la Société elle-même ne sont pas encore publiées. Un alignement progressif avec le cadre TCFD est envisagé sur les deux à trois prochaines années.

Sur le volet droits humains, GAT Investissement conduit des analyses de contexte pays et sectorielles pour identifier les risques d'atteinte aux droits humains liés à ses investissements. Une attention particulière est portée aux conditions de travail dans les participations, avec des visites de site pour vérifier le respect de conditions décentes, et la couverture santé.